



Les enseignants ont-ils le droit de fumer dans la cour d'un établissement ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 9 novembre 2004

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour avoir une information dans le cadre de la loi Evin, les enseignants ont-ils le droit de fumer dans la cour d'un établissement ?

En vous remerciant.

Réponse :

S'il s'agit d'une école, d'un collège ou d'un lycée, la réponse est NON. si vous souhaitez plus de détails, consultez la réponse qui a été apportée à une question semblable ce même jour